

Date de votre dépôt: _____

**** Vous devez nous remettre obligatoirement vos avis de cotisations provincial et fédéral de la dernière année d'imposition. Si vous ne les avez pas, avec votre consentement, nous accèderons à votre dossier fiscal à Revenu Québec et à l'ARC.****

Fiche informative du client

Particulier ¹

M.

MME.

Années de déclaration à produire? _____

Prénom: _____

Nom: _____

Avez-vous vos avis de cotisations? _____

Si non, acceptez-vous que l'on consulte vos données fiscales en ligne? _____

Date de naissance: _____

(JJ/MM/AAAA)

NAS: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

**** Les formulaires d'autorisation vous seront remis pour signature.****

****Très important le courriel pour tous les nouveaux clients car nous devons vous ouvrir un portail-client.****

Acceptez-vous que vos informations personnelles soient transmises à Élection Canada? _____

Etes-vous citoyen canadien?

OUI

NON

Adresse: _____

APP: _____

Province: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Si nouvelle adresse, date de déménagement: _____

(JJ/MM/AAAA)

Avez-vous fait faillite au cours des 4 dernières années?

OUI

NON

Si oui, date de la faillite? _____

Avez-vous un RAP à rembourser? ²

OUI

NON

****Si oui, nous fournir le dernier avis de cotisation fédéral****

Assurance médicaments

Indiquez les mois qui s'appliquent, tous les mois doivent être couverts

RAMQ (Gouvernement provincial):

De:

À:

Mon propre régime collectif:

De:

À:

Régime collectif (parent/conjoint):

De:

À:

État civil

Célibataire

Conjoint de fait

Marié (e)

Séparé (e)

Divorcé (e)

Veuf / Veuve

Si votre état civil a changé dans l'année:

Ancien état civil: _____

Date du changement: _____

(JJ/MM/AAAA)

Habitation

Propriétaire ³

Matricule: _____

Au 31, vous étiez:

Locataire ⁴

Nous fournir le relevé 31.

Ni l'un, ni l'autre⁵

J'ai habité seul (e) durant toute l'année (excluant les personnes à charge)? OUI NON

J'ai acheté une première habitation dans l'année?⁶ OUI NON

J'ai vendu une résidence principale durant l'année?⁷ OUI NON

Personnes à charge

(Enfants, parents, grands-parents, personne vivant sous le même toit)¹

À un moment de l'année, étiez-vous monoparentale?⁸ OUI NON

Prénom	Nom	Lien	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	PACA ⁹	Personne ayant un handicap	Étudiant post- secondaire	Je paie une pension alimentaire
_____	_____	_____	_____				
_____	_____	_____	_____				
_____	_____	_____	_____				
_____	_____	_____	_____				
_____	_____	_____	_____				

Qui réclame le crédit pour enfants à charge si vous êtes séparés? _____

Conjoint

M.

MME.

Années de déclaration à produire?

Prénom: _____

Nom: _____

Avez-vous vos avis de cotisations? _____

Date de naissance:
(JJ/MM/AAAA)

Si non, acceptez-vous que l'on consulte vos données fiscales en ligne? _____

**** Les formulaires d'autorisation vous seront remis pour signature.****

NAS: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

****Très important le courriel pour tous les nouveaux clients car nous devons vous ouvrir un portail-client.****

Déclaration du conjoint

Domicilié à la même adresse

Traiterons nous la déclaration du conjoint? OUI NON

Si non:

Ligne 23600 fédéral: _____

Ligne 275 provincial: _____

Avez-vous fait faillite au cours des 4 dernières années? OUI NON

Si oui, date de la faillite? _____

Avez-vous un RAP à rembourser?³ OUI NON

****Si oui, nous fournir le dernier avis de cotisation fédéral****

Assurance médicaments

Indiquez les mois qui s'appliquent, tous les mois doivent être couverts

RAMQ (Gouvernement provincial): De: À:
Mon propre régime collectif: De: À:
Régime collectif (parent/conjoint): De: À:

Annexe de la fiche informative

1) Particulier et personne à charge:

*Le particulier doit avoir plus de 18 ans.

*Une personne à charge qui a moins de 18 ans et qui gagne des revenus, est tenue de produire une déclaration d'impôt. Parfois elle en paie, parfois elle a droit à un remboursement. Vous devez fournir les relevés fiscaux nécessaires à sa déclaration.

*Veuillez nous fournir une fiche informative du client supplémentaire dans le cas d'une personne à charge qui doit produire sa déclaration.

2) RAP: Régime d'accession à la propriété

*Pour aider les premiers acheteurs, le gouvernement fédéral permet aux nouveaux acheteurs d'une première maison de retirer jusqu'à 35 000\$ de leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER).

*Les informations pertinentes telles que le total de vos retraits dans le cadre du régime, les montants remboursés à ce jour, votre solde du RAP et le montant que vous devez contribuer à vos REER et désignez dans le cadre du remboursement pour l'année suivante se trouvent sur votre avis de cotisation fédéral. Il est donc très important de nous le fournir.

3) Habitation - Propriétaire

*Le propriétaire d'une habitation est une personne qui détient un titre de propriété inscrite au registre foncier.

*Veuillez nous fournir le numéro de matricule ou numéro de votre désignation cadastrale inscrit sur votre des taxes municipales de votre lieu de résidence au 31 décembre. Si nous devons chercher le numéro pour vous, des frais supplémentaires s'appliqueront.

4) Habitation - Locataire

*Le locataire est la personne qui a conclu un bail de location ou de sous-location (sous-locataire dans ce cas), et qui est par ce contrat, responsable du paiement du loyer.

*Généralement et selon la loi, le propriétaire est dans l'obligation de vous fournir un relevé 31. Veuillez nous fournir ce relevé.

5) Habitation - Ni l'un, ni l'autre

Veuillez nous indiquer l'endroit de votre résidence:

- A) Dans une chambre
- B) Chez un ami, parent ou autre
- C) HLM (logement à loyer modique)
- D) Dans un CHSLD
- E) Autres: _____

6) Première habitation

Vous êtes un premier acheteur de première maison si vous n'avez pas habité, vous ou votre conjoint, au cours des 5 années précédents l'année d'acquisition, dans une autre habitation dont vous OU votre conjoint de fait étiez propriétaire.

7) Vente de votre résidence principale

Votre résidence principale peut être l'une des habitations suivantes:

- *Une maison
- *Un chalet

- *Une unité de copropriété (condominium)
- *Un appartement dans un immeuble d'habitation
- *Un appartement dans un duplex
- *Une roulotte, une maison mobile ou une maison flottante

Si vous possédez deux résidences personnelles: un chalet et une maison par exemple, il faut déterminer laquelle de ces deux résidences vous désignée comme résidence principale.

Dans le cadre de la vente de votre résidence principale, veuillez nous fournir les informations suivantes:

Adresse de la propriété vendue: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Date d'acquisition: _____ Prix d'achat: _____

Date de vente: _____ Prix de vente: _____

(JJ/MM/AAAA)

8) Personne monoparentale:

Si vous étiez monoparentale au moins une journée dans l'année, vous devez cochez OUI.

Important de continuer à la section 9.

9) PACA - Personne à charge admissible

Si vous étiez monoparentale au moins une journée dans l'année, ce qui suit s'applique à vous. Si non, veuillez ignorer cette section.

Les conditions à respecter pour demander le crédit pour personnes à charge:

- *Vous étiez monoparentale à un moment de l'année.
- *Un seul parent peut demander le crédit. Si vous êtes en garde partagée avec l'ex-conjoint, vous devez décider ensemble qui le demandera, sinon aucun de vous n'y aura le droit. Le gouvernement vous coupera ce crédit et il est très payant.
- * Vous ne payez pas de pension alimentaire pour cette personne.
- *Vous subveniez à ses besoins pendant l'année
- *Vous vivez avec cette personne à charge dans un logement que vous habitez.

